



ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DES CAVES D' AUBIERE

Bulletin semestriel n° 8 - Juin 2007

LE MOT DU PRESIDENT.

Cette rubrique me permet de dire quelques mots sur des aspects essentiels de la vie de notre association : les travaux de restauration.

Le cycle du dimanche matin est bien rentré dans la vie de l'ASCA. S'effectuant de septembre à juin, il permet à nos adhérents de se retrouver tous les quinze jours pour la restauration des caves sous la houlette de notre 1^{er} vice-président Thierry Dravers, à qui nous adressons nos félicitations.

Il est un autre cycle de travaux, ce sont ceux du jeudi après midi et qui sont, de ce fait réservés aux retraités, plus disponible. Son rythme est hebdomadaire ce qui permet de réaliser les travaux de maçonnerie : murs de soutènement, restauration de murs en fond de cave et de soupiraux.

Nous ne savons pas si à l'avenir nous pourrions continuer sur un tel rythme. Pourtant le travail nécessaire à la conservation du Patrimoine des caves d'Aubière est immense et à moins de vouloir le faire faire par d'autres, compte tenu des coûts récurrents (Plus de 100.000 € pour restaurer les murs de caves de la rue Pasteur) il n'y a pas d'autres solutions que de retrousser les manches et souhaiter que les propriétaires se lancent dans l'entretien du Patrimoine avec l'aide de l'ASCA et de la Fondation du Patrimoine. Aussi, venez renforcer notre équipe.

Pour les journées du Patrimoine 2007 : les samedi 15 et dimanche 16 septembre, l'ASCA organisera une « porte ouverte » dans la cave du Soleil, en haut de la rue de Pérignat. Vous pourrez découvrir une réalisation importante de notre association avec l'aide de la Fondation du Patrimoine.

Un autre aspect important de l'action de l'ASCA : c'est la constitution d'un patrimoine de caves, propriété de l'association pour ancrer notre présence sur le quartier des caves. Là aussi, nous ne pouvons pas laisser aux autres la défense du Patrimoine qui est au centre de notre engagement.

Certes, le réseau des propriétaires est un réseau vivant qui nous permet de constater que certains savent entretenir « notre patrimoine » nous les en félicitons.

Certains savent aussi mettre leurs caves à la disposition de l'ASCA pour les visites qu'elle organise. Cela permet de présenter des caves construites entre 1602 et 1877 et que les seules finances de notre association ne lui permettraient pas d'acquérir. Merci à tous ceux qui prêtent leurs clefs.

Rendez-vous le samedi 15 septembre à 14h30 en bas de la rue de la Gaieté pour une visite au cours de laquelle seront présentées les dernières acquisitions de l'ASCA

Bonnes vacances à tous et à toutes en souhaitant nous retrouver nombreux sur les chantiers et animations de l'ASCA au retour de congés

Votre Président : **BONHOMME Gérard**

ASSEMBLEE GENERALE

L'Association pour la Sauvegarde des Caves a tenu son Assemblée Générale, le Vendredi 09 Février 2007 à la salle des fêtes de la Mairie d'Aubière en présence de M; Hubert Tarrérias Maire et Conseiller Général.

A l'ordre du jour :

- Voyage à Grevenmacher (Luxembourg)
- Visites des caves
- Vigne pédagogique
- Différents travaux sur le site

Le Bureau de l'Association a particulièrement insisté sur la recrudescence des tags et le nombre grandissant d'effractions et de dégradations.

Les différents sujets ont été complétés par des photos projetées à l'aide d'un appareil vidéo.

A l'issue de l'Assemblée, un nouveau membre a été élu au Conseil d'Administration : M. Jean Michel Le Nestour. Un vin d'honneur à la salle Jean Jaurès a clôturé la réunion.

Bureau de l'Association

Président : Gérard Bonhomme
Vice- Présidents : Thierry Dravers
Roger Montagner
Secrétaire : Madeleine Bonhomme
Trésoriers : Alain Collard
Membres : Jacques Dauphin
Claude Pironin
Annie Roche

LA TONNELLERIE

En tonnellerie, comme en œnologie, la qualité de la matière conditionne celle du produit fini. Ainsi on ne peut faire de bonnes barriques avec du mauvais bois.

Les meilleurs chênes poussent sur des sols pauvres de type sablonneux, dans des régions où les précipitations sont faibles et les températures moyennes assez basses. Le meilleur bois est obtenu à partir de chênes ayant entre 150 et 230 ans d'existence. Avant cet âge, le bois n'est pas assez mûr. Au-delà, la fibre perd ses qualités élastiques

Plus important que de s'attacher au nom de la forêt, il est préférable de repérer les beaux et bons arbres, qui donneront une qualité de bois irréprochable pour les vins.

Une fois les bois sélectionnés puis fendus pour donner naissance aux *merrains*, la fabrication de la barrique est encore lointaine. Le métier de tonnelier nécessite beaucoup de patience, et une bonne capacité d'investissement sur l'avenir. En effet, environ la moitié du poids d'un arbre qui vient d'être coupé est constitué d'eau.

L'ELEVAGE

Le processus de séchage s'effectue traditionnellement en piles stockées à l'air libre. Ces piles sont surélevées afin d'éviter le pourrissement du bois, et l'empilage, orienté nord sud est conçu pour faciliter la circulation d'air. Pour homogénéiser le séchage, les piles étaient abattues et reformées à l'envers chaque année. Le temps de séchage idéal doit s'étaler entre 18 et 30 mois

FABRICATION D'UNE BARRIQUE

Tout commence dans les forêts par la sélection des meilleurs individus. Un beau chêne peut donner naissance à deux barriques. Seuls 20% de l'arbre sont utilisés pour la tonnellerie, le restant étant valorisé par les autres professions du bois.

Le billon de chêne est fendu dans le sens de la fibre du bois en quatre quartiers puis affinés pour arriver à la forme d'une planche de trois à quatre centimètres d'épaisseur : le *merrain*. Le *merrain* subit un long élevage de 18 à 36 mois sur le parc à bois. Il est ensuite débité en *douelles*. Il faut savoir qu'une barrique est composée de 28 à 32 *douelles* et de deux fonds comprenant chacun 12 à 16 pièces.

MISE EN FORME ET CINTRAGE

Le premier travail du tonnelier consiste à choisir les *douelles*. Pour faciliter le cintrage, on donne un très léger arrondi aux *douelles* sur une

face et, sur l'autre qui deviendra l'intérieur de la barrique, on évide dans les mêmes proportions. Puis on donne du *pointu* aux extrémités (le haut et le bas du fût sont plus étroits) et on profile les bords de façon à ce que les *douelles* soient parfaitement jointes dans la future barrique.

Le tonnelier peut alors procéder à une première mise en forme en montant les *douelles* une à une dans un cercle de montage. Cet assemblage appelé « *mise en rose* » préfigure le futur fût.



Opération de la « Mise en rose »

Puis débute le cintrage ; les *douelles* ainsi montées sont installées autour d'un petit brasero (traditionnellement un feu de copeau), et chauffent doucement, tout en étant mouillées dedans et dehors. Pendant cette chauffe et cet arrosage qui assouplissent le bois, le maître tonnelier enfonce le cercle de montage puis resserre progressivement le bas des *douelles* disjointes à l'aide d'un *batissoir*. La barrique a pris forme lorsque les *douelles* d'en bas sont jointes. On place alors le second cercle de montage. On passe après à la deuxième période de chauffe, cuisson progressive qui fait apparaître saveurs et parfums du bois en fonction du désir des clients.

Le rognage permet ensuite de préparer la tête de la futaille pour y enchâsser les fonds. Pour préparer les fonds, on utilise sept à neuf demi *douelles* que l'on assemble en intercalant entre chacune d'elles un jonc de rivière bien aplati qui constitueront des joints étanches, imputrescibles et compatibles avec les fonds de barriques.

Le premier fond se place facilement au maillet, simplement en le poussant, mais le second s'ajuste au moyen d'un outil spécial ; le *tire-fond*.

On perce la bonde dans la plus large et la plus belle des *douelles*. On teste l'étanchéité de la barrique en la remplissant d'eau bouillante et en la roulant dans tous les sens, ou bien à l'aide d'eau froide et d'air comprimé.

On applique enfin le cerclage définitif en retirant un à un les cercles métalliques, pour les remplacer par des cercles brillants et plus fins. On effectue alors les travaux de finition pour une meilleure présentation.

Pour accroître encore la solidité de la barrique, on peut placer une barre de fond (demi-douelle), immobilisée par de petites cales enfoncées dans le jable. Pour améliorer l'esthétique, on peut également décorer le fût de cercles en châtaignier liés par de l'osier, cela se pratique surtout en Bourgogne.

La tonnellerie française

La Fédération Française de la Tonnellerie regroupe 48 entreprises basées essentiellement en Aquitaine, Bourgogne et Charentes. Elle compte environ 1 500 salariés.

Si autrefois, il fallait 10 heures à un maître tonnelier pour fabriquer un fût, aujourd'hui, une entreprise de 45 personnes peut fabriquer de 75 à 95 fûts par jour et 75% de la fabrication est réservée à l'export.

De nos jours, la tonnellerie est limitée à la production de tonneaux pour les vins. Elle n'utilise plus que le chêne, et particulièrement en France, les espèces sessile et pédonculées. Ces espèces doivent être fendues afin de ne pas laisser fuir les liquides contenus. Cette fente est contraignante et coûteuse. Elle implique une perte importante du bois. Pour ces raisons, des espèces plus économiques se sont implantées sur le marché. Il s'agit des espèces américaines. Les chênes américains peuvent en effet être sciés, ce qui économise du bois par rapport à la technique de la fente. Les coûts sont ainsi réduits.

Les goûts cédés par ces différents bois sont très différents. Le dégustateur sait les reconnaître et le viticulteur doit prendre en compte ces particularités pour l'élaboration de son vin.

* * * *

L'ASCA ET L'ACAVIC

Samedi 10 février 2007, sur l'invitation de Jean Michel Couturier et des « Amis des Caves du Vieux Clermont » (ACAVIC), une partie du Conseil d'Administration de l'ASCA a visité les caves et galeries de l'Hôtel -Dieu. Ce Clermont souterrain est aménagé dans un tuf volcanique, c'est à dire l'accumulation des projections d'un volcan vieux de 160 000 ans (plus vieux que notre chaîne des Dômes) suffisamment tendre pour avoir été creusé à la pioche, mais assez cohérent pour que la voûte supporte le poids des constructions de la ville.

Nous avons donc parcouru les 400 mètres de galeries en partie aménagées en caves et lieux de stockage et pu constater le passé géologique de la « Butte de Clermont. » Cette visite était commentée par les adhérents de l'ACAVIC qui nous ont expliqué la construction et le passé de ce monde souterrain tout en ayant une incertitude sur le devenir de ces caves lors de la fermeture de l'Hôtel Dieu. A la fin de la visite, nous avons pris des

engagements pour d'autres rencontres, en attendant de se revoir dans nos caves d'Aubière.



Les souterrains de l'Hôtel Dieu

LES PLANTATIONS DE L'ASCA

Notre Association vient de réaliser un autre de ses projets. Après avoir planté une vigne pédagogique, elle a pris l'engagement de la travailler à l'ancienne, c'est à dire sur échelas, liée avec de l'osier. A cet effet, elle a réalisé une plantation sur une propriété d'une de nos adhérentes à la limite de commune avec Beaumont. Une deuxième plantation était en projet sur une rive gérée par Clermont Communauté. Pour cela, l'ASCA a fait les démarches auprès des services compétents. La demande a abouti, et Clermont Communauté a donné son accord. La plantation a eu lieu à la mi- avril par les bénévoles de l'Association. Encore un peu de patience et la vigne de l'ASCA pourra profiter de cet osier.

REPAS DE LA SAINT LOUP

Pour la sixième année consécutive, l'ASCA organisera, à l'occasion de la Foire de la St Loup, son traditionnel repas en plein air sur le site des caves. Il aura lieu le **Dimanche 02 Septembre 2007**. Le menu sera le suivant :

Kir de Bienvenue

Foie Gras

Cuisse de Bœuf à la broche et son Aligot

Salade

Fromage affiné dans nos caves

Pâtisserie

¼ de vin et Café

Le repas, uniquement sur réservation, et le service sont assurés par les bénévoles de l'ASCA. Les tickets sont à la vente auprès des membres du Bureau et au magasin d'Alain Collard, 2 rue du Chambon.

Le prix du repas a été fixé à **22.00 €** par personne

Réservez déjà votre journée.

SIGNALETIQUE

Courant février 2007, sur l'initiative du Conseil Général qui a assuré le financement, une plaque signalant le site des caves a été installée en haut de la rue des Grandes Caves. Cette signalétique, réalisé par l'association « Chamina », explique l'existence de ces caves et des cheminées d'aérations.

Si nous nous réjouissons de cette initiative, il est regrettable que l'ASCA, qui œuvre pour la réhabilitation de ce site n'ait pas été consulté sur l'emplacement, ni invité lors de son installation.



Plaque expliquant le quartier des caves

PECHERS DE VIGNE

En 2005, l'ASCA a planté, sur le terrain à coté de la vigne pédagogique, 10 pêcheurs de vigne, cédés par l'Association des Croqueurs de Pommes. Le temps est venu de les greffer. A cet effet ; le 15 mars 2007, M ; Yves Valleix, ancien greffeur, a opéré une « greffe à l'anglaise » adaptée aux arbres fruitiers sur une partie des pêcheurs. L'autre partie sera greffée « en écusson » en juillet 2007.

APPEL AUX BENEVOLES

A l'appel de notre association, 15 à 20 personnes se réunissent un dimanche sur deux de 8h30 à 12h sur le site des caves (voir la presse dans l'édition locale. A leurs actifs :

- Débroussaillage de nouvelles parcelles
- Entretien des parcelles débroussaillées
- Réfection et mise en valeur des soupiroux
- Réfection de portes de caves
- Ramassage d'objets divers (détritus, bouteilles vides, sacs plastiques)
- Abattage d'arbres dangereux
- Reconstruction de murs
- Travail de la vigne

Beaucoup de travail a été fait, mais il reste encore beaucoup à faire.

Venez nous rejoindre.

TAILLE DE LA VIGNE

Après le repos de la vigne durant la saison hivernale, et après l'arrachage des échelas, l'ASCA a entrepris la taille de sa vigne pédagogique en mars 2007. Elle a également taillé une vigne dont elle a la gestion dans le quartier des Gravins.

Cette année, pour la première fois, l'ASCA a également taillé la vigne du Musée de Basse Auvergne en présence de M. Hubert Tarrerias Maire d'Aubière. (voir convention)

Enfin en avril, les échelas ont été remis en place et la vigne désherbée. Tout cela s'est fait grâce au travail des bénévoles de l'Association.



Mise en place des échelas à la vigne pédagogique

CONVENTION MUNICIPALITE / ASCA

Tous les 2 ans, l'ASCA vendange, la vigne du Musée, vinifie et remet le produit de la vente à l'Association de la lutte contre la Mucoviscidose. Afin d'optimiser le travail de cette vigne conservatoire composée des 18 cépages travaillés autrefois en Auvergne et des 3 cépages luxembourgeois, l'ASCA a demandé à la Municipalité la gestion complète. Une convention a été rédigée entre la commune et notre association et elle a été signée en Mairie le 16 avril 2007 par les 2 parties. En attendant, après la taille, en présence d' Hubert Tarrérias, Maire d'Aubière, et les différents traitements, les adhérent s'adonnent régulièrement à l'entretien de cette vigne conservatoire et attendent impatiemment les prochaines vendanges.

VISITES DE CAVES

Les visites de caves se poursuivent à la demande des associations qui le désirent. L'ASCA vient de mettre en place un nouveau concept facultatif. En effet, à la traditionnelle visite vient s'ajouter un grand moment de convivialité avec un repas chaud ou froid servi et préparé par les bénévoles de l'ASCA.

Contact : M. Montagner Roger 04 73 84 72 16
M. Bonhomme Gérard 04 73 26 11 42



Grand moment de convivialité avec l'Amicale Laïque des Landais

INCIVILITE

Depuis plusieurs mois, les membres de l'ASCA ont constaté, sur le site des caves d'Aubièrre, une recrudescence d'actes d'incivilités. En effet, des portes de caves ont été fracturées, des grilles de soupiraux arrachées et un nombre important de vandalismes répertoriés. Ces actes et le nombre grandissant de tags ont fait l'objet d'une discussion lors de l'Assemblée Générale en février 2007, avec à l'appui une projection de photographies prises sur le site.

Il est navrant de constater qu'un petit nombre de « casseurs » s'obstinent à détruire ce que notre association à beaucoup de mal à réaliser.

JAZZ EN CAVE

Le vendredi 8 juin 2007, l'ASCA, avec la participation de l'Harmonie aubièrroise, a organisé, pour la deuxième année, une « Ambiance Jazz » dans le cadre de la cave « Bacchus », rue du paradis à Aubièrre.

Un quatuor de saxophoniste a fait monter la température de la cave. Les amateurs de jazz ont répondu nombreux à l'invitation des organisateurs qui souhaitaient faire apprécier l'acoustique remarquable du lieu. La dextérité et l'entrain des saxophonistes ont ravi et enthousiasmé les participants qui ont souvent accompagné la prestation des musiciens, de chaleureux applaudissements.

Un buffet, composé de pâtisseries préparées par les bénévoles de l'association a fini de convaincre d'organiser un autre concert « Ambiance Jazz »

Cette manifestation a pu se faire grâce à la participation financière du Conseil Générale et l'aide de la Municipalité d'Aubièrre.



Le quatuor de jazz dans la cave Bacchus

FONDATION DU PATRIMOINE

En septembre 2003, l'ASCA a signé une convention avec la Fondation du Patrimoine. Elle a pour but de recevoir des dons d'entreprises et de particuliers. Chaque somme versée est validée par

un reçu qui permet aux donateurs, une déduction de 66% au titre de l'Impôt sur le revenu.

Par deux fois, sur présentation de dossiers, notre association a obtenu des subventions, en fonction du montant des travaux envisagés. Elles ont permis de faire des travaux important de terrassement dans le quartier du Grand Corridor.

Nous ne pouvons obtenir de subvention, uniquement si des sommes ont été versées au titre des caves d'Aubièrre. **N'hésitez pas à nous contacter.**

L'ASCA a élaboré des formulaires personnalisés. Ils sont disponibles auprès des membres du Bureau de l'association.

Demandez-les.

FETE DE LA ROSIERE

Le samedi 31 mars 2007, dans le cadre de la Fête de la Rosière et de son 50^{ème} anniversaire, l'ASCA a participé activement à la visite théâtralisée et costumée du bourg et des caves d'Aubièrre, organisée par le « Petit Théâtre de l'Artière ». Ces visites se sont terminées dans les caves de la rue du Paradis, par une prestation de la chorale « Chant'Aubièrre » et du groupe folklorique « Per Be la Dansa ». Tout le monde s'est retrouvé ensuite autour du verre de l'amitié, à l'intérieur de la cave.



Le groupe « Per Be la Dansa » dans le quartier des caves, rue du Paradis

JOURNEES DU PATRIMOINE

L'ASCA participera, cette année encore aux journées du Patrimoine en organisant des visites de caves le samedi 15 septembre 2007, l'après midi. Elle participera également à la visite théâtralisée du bourg d'Aubièrre et du site des caves organisée le dimanche 16 septembre 2007 par le « Petit Théâtre de l'Artière »

*Rédaction et Photographies : Montagner Roger
Imprimé par nos soins*